

### ■ BORNES A INCENDIE :

Le diagnostic réalisé par notre fermier Véolia sur le parc des équipements incendie révélait que de nombreuses bornes à incendie devaient être changées ou réparées. Après appel à la concurrence c'est l'entreprise Piantoni qui a été retenue pour effectuer ces travaux, assistée du fermier Véolia.

Aujourd'hui les hydrants de la commune sont opérationnels. Le coût de cette opération s'élève à 39 690 € HT. La commune bénéficie pour ce dossier d'une subvention de 37 % du montant.

### ■ MAIRIE :

Après une quarantaine d'années de bons et loyaux services, le rez-de-chaussée de la mairie est en phase de rénovation. Celle-ci comprend la réfection des murs, des sols, du plafond, de l'éclairage et du mobilier. Les travaux se réalisent sur les deux mois d'été. Les services de la mairie sont assurés à l'étage de celle-ci,

**Avec une ouverture au public le Mardi et le Jeudi de 14 à 16 heures.**

La maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet EPURE. Le coût de l'opération s'élève à 55 000.00 € HT.

La commune bénéficiera d'une subvention de la part du Département et devrait toucher une subvention de la Région. Les travaux devraient être terminés pour la Rentrée.

### ■ COL DU GRANIER :

Les travaux de requalification paysagère du Col du Granier devraient être terminés dans la première quinzaine du mois d'Août.

Seules les plantations de végétaux seront réalisées à l'automne.

Bientôt le Col du Granier retrouvera sa quiétude du passé mais ces travaux auront permis de valoriser le site, de le sécuriser pour les différents usagers, d'avoir une gestion de l'espace hiérarchisée et organisée et de renforcer l'attractivité touristique.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le Cabinet « Atelier des Cairns ». Les entreprises retenues sont le groupement d'entreprises : MILLET, SOL SAVOIE et AGLIETTA.

Coût de l'opération : 368 217.25 € HT.

La commune pour ce dossier a bénéficié de subventions de l'Etat, La Région, L'Europe, Le Département pour un montant total de 236 532.00 €.

## ■ MAISON DE LA VIGNE ET DU VIN :

Le Conseil Municipal est en mesure de vous annoncer officiellement la reconstruction de la Maison de la Vigne et du Vin. Une réunion commune entre la Mairie, le Syndicat des Vins et le Maître d'œuvre, Monsieur Christian PATEY, a eu lieu. Le permis de construire devrait être déposé à l'Automne. Si toutes les démarches administratives sont purgées durant l'hiver, les travaux de reconstruction pourraient débuter au printemps 2020.

## ■ VOIRIES :

Des réfections de voiries communales sont prévues pour cette année ; mais les violents orages qui se sont abattus sur la commune ont bouleversé le calendrier des travaux. C'est la portion de voirie communale du haut du Crozet qui va être réalisée tout de suite. Les autres réfections seront reportées à l'automne.

## ■ RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Celui-ci s'est déroulé au début de cette année.

Nous remercions Madame FLUTTAZ et Madame BARTHELET, nos deux agents recenseurs pour leur engagement et leur professionnalisme. Les résultats officiels seront connus au printemps 2020.

## ■ RENTREE SCOLAIRE :

A ce jour l'effectif de l'école sera de 74 enfants, soit 7 élèves de plus que la dernière rentrée. Ces écoliers seront répartis sur trois classes de la Maternelle au CM2.

L'augmentation de l'effectif n'est pas suffisante pour prétendre à l'ouverture d'une quatrième classe.

## ■ DIVERS :

► Des incidents fâcheux ont été signalés par les familles sur les tombes au cimetière (statues et vases renversés, des cailloux retrouvés sur les tombes, etc....).

Le cimetière est un lieu de recueillement pour les familles. A l'intérieur on doit se comporter avec décence dans le respect des défunts et de leurs familles.

En résumé le cimetière n'est ni un terrain de jeux ni un jardin public au même titre que le monument aux morts. Nous comptons sur les familles pour expliquer cela aux enfants.

► Nous vous rappelons aussi que le bruit est règlementé par arrêté préfectoral :

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

- ▶ Que les chiens ne doivent pas divaguer.
- ▶ Que les points de tri sélectif ne sont pas des déchetteries.
- ▶ Que les conteneurs ne doivent contenir que les ordures ménagères. A ce propos, un gros conteneur communal nous a été dérobé au lieu-dit Le Peney si quelqu'un sait quelque chose ?

■ INFOS :

- ▶ La Mairie sera fermée au public comme chaque année la semaine du 15 août.
- ▶ Film en Plein Air :

**Vendredi 2 Août 2019 à la Salle Polyvalente à la tombée de la nuit**

**« FERDINAND »**

Ferdinand est un taureau au grand cœur. Victime de son imposante apparence, il se retrouve malencontreusement capturé et arraché à son village d'origine. Bien déterminé à retrouver sa famille et ses racines, il se lance alors dans une incroyable aventure à travers l'Espagne, accompagné de la plus déjantée des équipes !

A cette occasion, un groupe de 10 jeunes fréquentant l'Espace Jeunes de Montmélian « Bouge-toi en Cœur de Savoie » vous vendra : boissons, bonbons, pop-corn à partir de 20 h 30, avant la projection du film.

Nous comptons sur vous.

**BON ETE**

